



Le Comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination, présidé par le Professeur Alain FISCHER, a présenté aujourd'hui ses conclusions.

La Ministre a demandé à la Direction générale de la santé, à la Direction de la sécurité sociale et à Santé publique France d'étudier ces propositions, qui doivent par ailleurs faire l'objet d'une évaluation juridique et financière.

Elle présentera sur cette base les mesures qu'elle entend prendre pour renforcer la confiance dans la vaccination.